



Sommaire, avril 2024

Sommaire, avril 2024	1
Vie de l'Église	2
Offrandes à affectations spéciales	2
Prochaines rencontres	2
Actualités	2
Candidatures à la présidence de l'EPCAAL.....	2
Humanité sans frontières : ne laissons pas des êtres humains se noyer !.....	3
Propositions liturgiques pour les obsèques	4
Vie dans les paroisses et les secteurs	4
Vacances de postes	4
Offres d'emploi et de bénévolat	5
Informations administratives et financières	5
Vérification des comptes paroissiaux.....	5
Comptes 2023 – budget 2024 des paroisses.....	5
Indemnité de logement.....	5
Indemnité kilométrique.....	6
Déclarations de revenus et avantages en nature.....	6
Parutions	7
Petite sagesse élémentaire, Le réalisme de la foi	7
Le droit de croire. La France et ses minorités religieuses XVI ^e -XXI ^e siècles.....	7
Annonces	8
Location des salles paroissiales	8
Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg	8

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

Vie de l'Église

Offrandes à affectations spéciales

Offrande Cantate : 28 avril

L'offrande est destinée au projet ABC-Climont.

ABC-Climont, c'est quoi ?

« S'exercer à l'art de la rencontre » : tel est le fil conducteur du projet ABC-Climont qui prend racine au Climont, un hameau au cœur des Vosges alsaciennes.



Depuis sa création, l'UEPAL soutient le projet ABC-Climont, qu'elle considère comme un lieu nouveau d'expérimentation spirituelle et culturelle. Elle a mis à sa disposition, à mi-temps, la pasteur Alexandra Breukink en tant que chargée de mission. ABC-Climont donne ainsi une place importante à l'accueil de groupes de l'UEPAL : week-ends pour des conseils presbytéraux, retraites de catéchumènes, sorties pour des groupes de travail.

Informations, vidéo de présentation : [cliquez ici](#).

Offrande à verser à l'ESP avec la mention « Offrande Cantate - ABC Climont ».

Merci pour votre soutien.

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession.

- 19 avril 10h30-17h30 : **Rencontre des président(e)s de consistoires luthériens** à Strasbourg-Robertsau
19h-21h : **Débat public avec les candidat(e)s à la présidence de l'EPCAAL** à Strasbourg, au Temple Neuf. Les questions pourront être transmises à l'avance à : presidence.epcaal.2024@uepal.fr
- 4 mai **Consistoire supérieur électif**, à Strasbourg
- 27 mai **Pastorale nationale UEPAL-EPUDF**, à Strasbourg en l'église Saint-Paul
- 7 et 8 juin **Synode électif**, à Strasbourg en l'église Saint-Paul
Pour les élections à la présidence du Conseil synodal, l'usage veut que tout membre du Synode puisse soumettre une candidature soutenue par au moins 3 membres du Synode, jusqu'au jour même du Synode, soit le 7 juin 2024. Le Conseil synodal souhaite que les candidatures puissent être déposées avant le 7 mai 2024 pour permettre des débats en consistoires avant le Synode.
- 29 et 30 juin **Assemblée de l'Union** à Oberbronn

Actualités

Candidatures à la présidence de l'EPCAAL

3 candidatures

M. Fabien Luschnat a retiré sa candidature le jeudi 11 avril, avant la rencontre du Consistoire supérieur d'audition des candidat(e)s.

Débat public :

Vendredi 19 avril à 19h

Table-ronde avec les 3 candidat-e-s à la présidence de l'Église luthérienne. Strasbourg, Temple-Neuf.
Également en direct : www.templeneuf.org (sans possibilité d'intervention/questions). Possibilité de (re)voir le débat sur ce [même site](#)

Les questions peuvent être transmises à l'avance à : presidence.epcaal.2024@uepal.fr

Pour découvrir les 3 candidat-e-s : <https://www.uepal.fr/candidatures-presidence-eglise-lutherienne/>

Humanité sans frontières : ne laissons pas des êtres humains se noyer !

Du 16 avril au 9 juin 2024

L'UEPAL a choisi d'accueillir une exposition qui dénonce le scandale des noyés de la Méditerranée et soutient les actions de sauvetage en mer. Elle propose célébrations, exposition, table-ronde, concerts et heure de religion à l'école consacrés à ce thème.

Programme complet : <https://www.uepal.fr/humanite-sans-frontieres/>



- **Du 16 avril au 9 juin 2024**
Exposition
Strasbourg, église Saint-Thomas et Temple Neuf
- **Mardi 16 avril à 18h**
Inauguration de l'exposition
En présence de Martin Gross, vice-président de la Fondation „Deutsches-Albert-Schweitzer-Zentrum“ et de Christian Albecker, président de l'UEPAL.
Strasbourg, église Saint-Thomas
- **Mercredi 24 avril à 19h**
Table-ronde : Humanité sans frontières : Ne laissons pas des êtres humains se noyer !
En présence de :
 - Mme Fabienne Keller, députée européenne française
 - M. Pietro Bartolo, député européen italien, médecin à Lampedusa
 - M. le pasteur Heinrich Bedford Strohm, président du Conseil Œcuménique des Églises
 - M. Ulysse Gounelle, étudiant à Sciences Po, co-responsable d'un réseau européen de jeunes
 - M. Mohamad Alhamdin, réfugié accueilli en Alsace dans le cadre des couloirs humanitairesAnimation : pasteur Rudi Popp.
Traduction simultanée : italien, allemand, français. Entrée libre.
Strasbourg, Temple Neuf
- **Dimanche 28 avril à 18h**
Célébration œcuménique transfrontalière d'ouverture
En présence de l'évêque Heike Springhart de l'Église protestante du Pays de Bade et de Christian Albecker, président de l'UEPAL.
Strasbourg, Temple Neuf

Cordiale invitation à tous.

Propositions liturgiques pour les obsèques

Depuis l'automne 2023, mandaté par le conseil plénier, un groupe élabore des propositions liturgiques dans des situations d'obsèques : liturgie classique, mais aussi pour des situations particulières : enfant mort-né, mort subite du nourrisson, décès d'enfant, jeune mort d'un cancer, suicide, mort assistée...

Des courriers types sont également proposés : à l'attention des pompes funèbres, des familles pour les cérémonies de souvenir des défunts, des parents pour permettre aux enfants de vivre le deuil...

Validé par le Conseil plénier de janvier 2024 tout le matériel est proposé à l'essai durant un an aux pasteurs de l'UEPAL, de l'EPUDF et de la Suisse francophone.

Il est disponible en ligne et sera distribué sous la forme de trois plaquettes lors de la pastorale générale du mois de mai prochain. Le groupe de travail se réjouit de tous les retours, qui lui permettront de finaliser ce travail au mois de mai 2025.

Propositions liturgiques disponibles sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL : [cliquez ici](#).

Vie dans les paroisses et les secteurs

Vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection d'Alsace-Bossue - Moselle

- **Consistoire de La Petite Pierre**

Inspection de Colmar

- **Colmar (Dynamique consistoriale)**
- **Consistoire de Munster : Chargé de mission enfance-jeunesse (Animateur-trice communautaire)**

Inspection de Wissembourg

- **Consistoire de Woerth (Woerth)**

Consistoire réformé de Metz

- **Moselle Sud**

Consistoire réformé de Mulhouse

- **Riedisheim - Rixheim**

Consistoire réformé de Strasbourg

- **Diedendorf - Burbach**

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

- **AESMS :**
 - Cliniques Ste Barbe, Ste Anne (Vincent de Paul) et Orangerie à Strasbourg (Aumônier d'Établissement)
 - HUS HautePierre (Aumônier coordinateur)
- **SPER :** Aumônerie des Lycées de Colmar et environ

Postes pastoraux hors Bureau des Cultes

EPUDF : le communiqué des postes vacants au 1^{er} juillet 2024 est disponible [ici](#).

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président-e de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné-e par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande). Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Contact : Josiane Acker, josiane.acker@uepal.fr ou 03 88 25 90 08

Vacances pastorales dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte le-a président-e du consistoire réformé ou l'inspecteur-riche ecclésiastique, afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (président-e de consistoire, inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Offres d'emploi et de bénévolat

Retrouvez toutes les offres d'emploi et de bénévolat sur le site <https://www.uepal.fr/offres-de-benevolat-et-demploi/> :

- Bénévoles à l'aise en informatique
- Organistes ou musiciens : paroisse de Mundolsheim-Niederhausbergen
- Sacristain-e (40h/mois) : paroisse Saint-Thomas à Strasbourg
- Régisseur-e général-e - sacristain-e (35h) : paroisse du Temple Neuf à Strasbourg

Informations administratives et financières

Vérification des comptes paroissiaux

La procédure de vérification est rappelée dans le fichier [comptes annuels 2023 paroisses](#), l'onglet « Mode d'emploi ».

Renseignements : Corine Wolff, 06 10 13 44 75 - corine.wolff@uepal.fr

Comptes 2023 – budget 2024 des paroisses

Un grand merci à celles et ceux d'entre vous qui ont déjà transmis ces éléments.

Plus tôt le service financier de l'UEPAL est informé de vos engagements 2024, plus tôt il peut travailler sur l'évolution des recettes et des produits. Pour cela, le service financier vous remercie de lui transmettre vos comptes annuels 2023 et budget 2024 dès que votre conseil presbytéral les a arrêtés et approuvés.

Les documents sont à transmettre à Corine Wolff : 06 10 13 44 75 - corine.wolff@uepal.fr

Indemnité de logement

Les pasteurs exerçant un ministère spécialisé qui ne sont pas logés peuvent, dans certaines situations, prétendre à une indemnité de logement mensuelle. Le montant est fixé annuellement par le CA de l'ESP et régulièrement indexé sur l'évolution de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. Le Conseil

de l'Union a décidé d'une hausse de 3.5% pour 2024 et fixe le barème des indemnités logements suivant, à compter du **1^{er} avril 2024** :

Situation personnelle	ZONE 1 (+ de 100.000 hab.)	ZONE 2 (+ de 10.000 hab.)	ZONE 3 (- de 10.000 hab.)
Foyer sans enfant	675.92 €	675.92 €	675.92 €
Foyer avec 1 enfant à charge	844.77 €	844.77 €	844.77 €
Foyer avec 2 enfants à charge	1014.10 €	963.38 €	912.69 €
Foyer avec 3/4 enfants à charge	1182.74 €	1123.90 €	1064.46 €
Foyer avec 5/6 enfants à charge	1352.07 €	1284.46 €	1216.85 €

Indemnité kilométrique

Depuis juillet 2023, l'indemnité kilométrique est passée à 0.447 €/km (base de 6 cv, au-delà de 20 000 km).

Les frais pour trajet au sein d'une même ville ne sont pas remboursables.

Sont concernés Mulhouse, Metz, Strasbourg « petite couronne » (67000/67100/67200/67300).


Frais de déplacement et remise d'un reçu fiscal

Il est possible d'abandonner ses frais de déplacement, de renoncer au paiement des indemnités kilométriques. Cette action assimilable à un don permet de bénéficier d'une réduction d'impôt. Ce mode de dédommagement peut être au bénéfice de la paroisse.

Le service financier est à votre disposition pour toute information : service-financier@uepal.fr

Déclarations de revenus et avantages en nature

Les avantages en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de biens et de services à titre gratuit (comme la fourniture du logement), sont imposables au même titre que la rémunération principale.

 Tableau - Barème d'évaluation forfaitaire de l'avantage en nature logement (imposition des revenus de 2023)

Rémunération brute mensuelle	Logement d'une pièce principale	Évaluation par pièce principale
Moins de 1 932,00 €	75,40 €	40,40 €
De 1 932,00 € à 2 318,40 €	88,00 €	56,50 €
De 2 318,40 € à 2 704,80 €	100,40 €	75,40 €
De 2 704,80 € à 3 477,60 €	113,00 €	94,10 €
De 3 477,60 € à 4 250,40 €	138,40 €	119,30 €
De 4 250,40 € à 5 023,20 €	163,30 €	144,10 €
De 5 023,20 € à 5 796,00 €	188,60 €	175,70 €
A partir de 5 796,00 €	213,50 €	200,90 €

Les avantages annexes (chauffage, garage, eau, gaz, électricité) sont compris dans le forfait.

Lorsqu'un pasteur bénéficie d'un logement de fonction, le nombre de pièces à usage privatif considérées comme des avantages en nature est réputé être égal à trois (au plus), quelle que soit la taille réelle du logement mis à disposition. Cette solution est retenue pour l'application d'une égalité de traitement entre tous les ministres du culte protestant.

Le montant de l'avantage mensuel est à multiplier par le nombre de mois de présence dans le logement. L'évaluation par semaine est égale à la quote-part du montant mensuel, arrondi à la dizaine de centime d'euros la plus proche.

Un local à usage professionnel peut être déduit lorsqu'il fait partie intégrante du logement (bureaux, salles de réunion...).

L'abattement pour sujétion (personnel logé par nécessité de service) égal à 30% ne peut pas s'appliquer. Lorsqu'un pasteur perçoit une indemnité de logement, c'est ce montant qui est à déclarer.

Parutions

Petite sagesse élémentaire, Le réalisme de la foi



Gérard Siegwalt, ancien professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, a publié un nouvel ouvrage.

Son livre porte une conviction : la théologie chrétienne peut (et doit même sans doute) être, dans la société pluri-religieuse et sécularisée, un repère de sagesse.

176 pages, 24 €, Editions du Cerf.

Disponible au prêt à la Médiathèque protestante du Stifft
Pour en savoir plus sur cet ouvrage, merci de [cliquer ici](#).

**Rencontre-dédicace à la Médiathèque protestante du Stifft
Mardi 28 mai à 18h.**

Gérard Siegwalt échangera autour de son livre avec Reza Moghaddassi, professeur de philosophie au Gymnase Jean Sturm.

À venir :

Le droit de croire. La France et ses minorités religieuses XVI^e-XXI^e siècles

Rencontre-dédicace avec Patrick Cabanel

Mercredi 12 juin à 18h30, Médiathèque protestante du Stifft, salle Koch

Publication : Éditions Passés Composés.

À l'heure où les religions et la religiosité occupent les débats, l'historien Patrick Cabanel revient sur la longue et douloureuse construction du pluralisme religieux en France depuis l'apparition du protestantisme. Cet ouvrage donne l'occasion de réfléchir à la manière dont les minorités religieuses ont construit leur difficile destin en France, et dont le pays a façonné sa propre identité, entre fascination de l'unité, détestation de ses déchirures, puis gestion de la coexistence et du pluralisme.



Annonces

Location des salles paroissiales

Vigilance

Le media Rue 89 Strasbourg a publié [un article](#) relatif à la rencontre d'un groupe d'extrême droite qui s'est réuni au Centre Théodore Monod à Colmar en décembre dernier. Le pasteur Gilles Agbenokoudji, contacté par le journaliste a pu expliciter la procédure manipulatrice utilisée par les organisateurs et cela est restituée dans l'article.

La réservation du Centre Théodore Monod à Colmar a en effet été faite à titre privé de manière mensongère et manipulatrice au profit d'un mouvement extrémiste. Les organisateurs de cette réunion avaient donné le motif d'« événement privé » pour obtenir la salle.

Soyez extrêmement vigilant-e lorsque vous recevez des demandes pour des locations de salles, n'hésitez pas à demander à ces personnes pour quel type d'événement elles souhaitent réserver ces salles, même s'il s'agit de prime abord d'un événement privé.

Merci pour votre vigilance.

Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg

Proposition d'inscription à leur newsletter : [cliquez ici](#).